

En 2004, la plupart des étudiants qui s'inscrivent pour la première fois en première année de licence (L1) ont obtenu un baccalauréat général « à l'heure ou en avance ». Après la première année, 44 % des étudiants s'inscrivent en deuxième année de licence (L2), 25 % redoublent en L1 et 28 % ne se réinscrivent pas à l'université, qu'ils s'engagent dans une autre filière ou arrêtent leurs études. Au bout de trois ans, trois inscrits sur dix obtiennent la licence. La série et l'âge d'obtention du baccalauréat ont une forte influence sur les chances de succès : 43 % des titulaires d'un baccalauréat économique obtenu à 18 ans ou avant et 42,1 % des bacheliers scientifiques dans la même situation obtiennent la licence en trois ans. Compte tenu de la diversité des parcours étudiants, la réussite en licence par université est difficile à appréhender. Trois méthodes présentent une approche complémentaire de la réussite par établissement.

Parcours et réussite en licence des inscrits en L1 en 2004

Afin d'examiner le parcours durant trois années consécutives des étudiants entrant pour la première fois en première année de licence (L1) ou de DEUG à la rentrée universitaire 2004-2005, une cohorte d'étudiants a été constituée sur la base des inscriptions administratives recensées par le système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Le taux de réussite, calculé par rapport aux inscriptions administratives, découle de deux facteurs : la poursuite effective des études (il arrive que des étudiants ne se présentent jamais dans la formation dans laquelle ils se sont inscrits ou l'abandonnent très rapidement), d'autre part la réussite à l'examen proprement dit.

Cette Note aborde donc essentiellement leur parcours en termes d'inscription à la préparation du diplôme de licence et leurs résultats à la licence en trois ans.

À la rentrée 2004, l'organisation des études selon le schéma LMD (Licence, Master, Doctorat) s'est généralisée et les établissements proposent majoritairement la licence en trois années d'études après le baccalauréat. Le DEUG, cursus antérieur au LMD, ne regroupe plus que 34,0 % des entrants.

Cette cohorte, composée de 179 300 étudiants, représentait 12,5 % des inscrits en université en 2004-2005. Ces nouveaux entrants en L1 étaient presque exclusivement bacheliers (94,1 %). Les non-bacheliers étaient

en majorité des étudiants titulaires d'un titre étranger leur ayant permis d'obtenir une équivalence pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur français (88,6 %). Il s'agissait également d'inscrits dispensés du baccalauréat, de bénéficiaires de dispositifs tels que la VAE (validation des acquis de l'expérience) ou la VAP (validation des acquis professionnels), de titulaires d'un DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires).

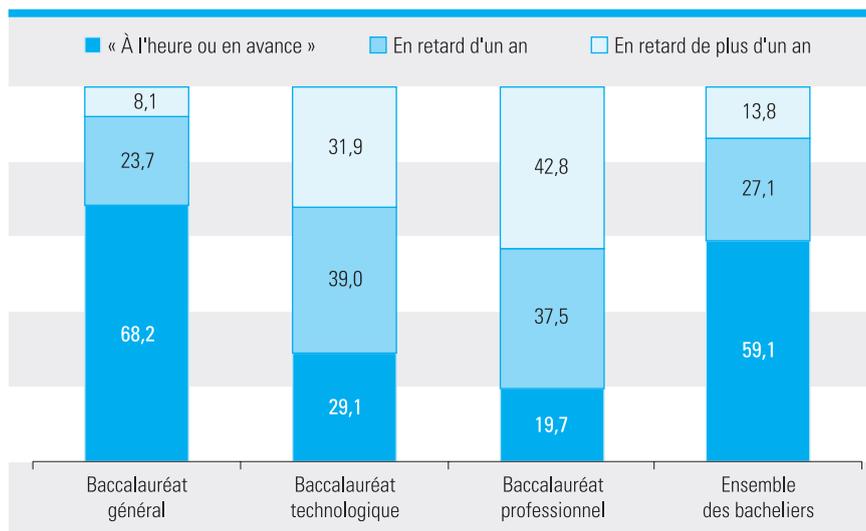
Parmi les bacheliers inscrits en L1, près de trois étudiants sur quatre étaient titulaires d'un baccalauréat général (tableau 1), la part des bacheliers de la série ES (économique) étant la plus forte (27,2 %). En revanche, les bacheliers technologiques et professionnels étaient peu nombreux (respectivement 16,9 % et 4,0 %).

TABLEAU 1 – Répartition des nouveaux inscrits en L1 en 2004, selon la série du baccalauréat (en %)

Série du baccalauréat	% sur l'ensemble des étudiants	Dont femmes
Littéraire	21,1	81,4
Économique	27,2	64,8
Scientifique	24,8	48,0
Baccalauréat général	73,1	63,9
Techno STT	11,5	58,9
Autres bacs technologiques	5,4	55,0
Baccalauréat technologique	16,9	57,0
Baccalauréat professionnel	4,0	57,0
Ensemble des bacheliers	94,1	62,5
Non-bacheliers	5,9	55,3
Ensemble des étudiants	100,0	62,0

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

GRAPHIQUE 1 – Répartition des nouveaux inscrits en L1 en 2004 selon l'âge d'obtention du baccalauréat



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Les entrants en L1 étaient majoritairement des femmes (62,0 %). En particulier, parmi les bacheliers de la série L (littéraire), la part des femmes atteignait 81,4 % des effectifs. La série S faisait exception, les bacheliers ne représentaient en effet que 48,0 % des titulaires d'un baccalauréat scientifique. Plus de deux tiers des bacheliers généraux inscrits en L1 avaient obtenu le baccalauréat « à l'heure ou en avance » (68,2 %), alors que 29,1 % seulement des bacheliers technologiques et 19,7 % des bacheliers professionnels étaient dans le même cas (graphique 1). Les sciences humaines et sociales accueillait 22,9 % des entrants en L1 ou en première année de DEUG. 15,9 % d'entre eux préparaient une licence en droit et sciences politiques, 14,6 % en langues et 11,4 % en sciences fondamentales. En revanche, moins d'un étudiant sur dix était inscrit en AES, STAPS, sciences économiques, sciences de la vie et de la Terre et lettres-sciences du langage-arts.

TABLEAU 2 – Répartition des nouveaux inscrits en L1 en 2004 selon la discipline d'inscription (en %)

Disciplines	%	Dont femmes
Sciences humaines	22,9	70,8
Droit-Sciences politiques	15,9	67,8
Langues	14,6	76,7
Sciences fondamentales	11,4	33,6
Lettres, sciences du langage, arts	9,9	76,1
Sciences économiques	7,6	45,9
AES	6,4	60,0
STAPS	5,9	30,1
Sciences de la vie	5,3	62,7
Total	100,0	62,0

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

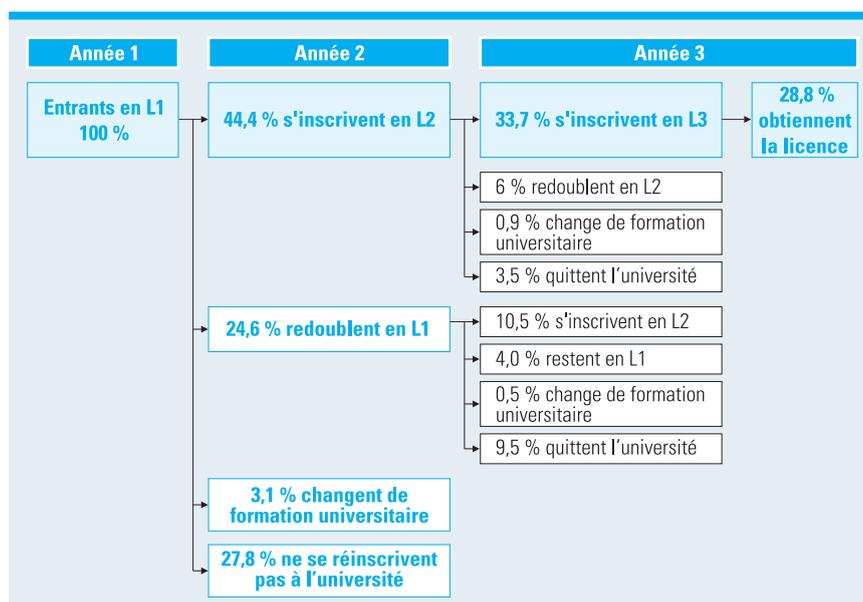
Les langues, les lettres-sciences du langage-arts et les sciences humaines étaient les trois disciplines les plus féminisées. *A contrario*, les hommes étaient majoritaires en STAPS, sciences fondamentales et sciences économiques (tableau 2).

Des parcours variés durant les trois années de cursus

Les parcours des étudiants durant les deux années suivant leur première inscription en L1 ou en première année de DEUG sont diversifiés (graphique 2). 44,4 % des entrants en L1 en 2004 se sont inscrits en L2

l'année suivante et 33,7 % d'entre eux sont parvenus en L3 deux années plus tard. Un quart des inscrits en L1 a redoublé dans le même cursus l'année suivante. Les réorientations au sein de l'université ont été peu nombreuses (3,1 %) et les deux tiers des étudiants qui ont fait ce choix après la première année se sont dirigés vers un IUT, un sur dix vers une formation de santé. En revanche, 27,8 % des entrants en L1 ne sont pas réinscrits à l'université la deuxième année. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'ont pas poursuivi d'études supérieures. Certains se sont en effet inscrits dans des formations auxquelles ils n'avaient pu accéder immédiatement après l'obtention de leur baccalauréat, en STS notamment. L'université représentait pour eux une solution d'attente, avant une nouvelle tentative pour intégrer la formation souhaitée. Les bacheliers professionnels et technologiques sont ceux qui quittent le plus fréquemment l'université après la première année (57,2 % et 51,5 %), particulièrement lorsqu'ils ont obtenu leur baccalauréat avec retard. Parmi les bacheliers généraux, 20,4 % seulement interrompent leurs études universitaires au bout d'un an. En troisième année, les parcours des inscrits étaient aussi très variés, tant pour les étudiants qui étaient en L2 que pour ceux qui redoublaient en L1 l'année précédente. Peu d'entre eux ont changé de formation et 13,5 % des nouveaux entrants en 2004

GRAPHIQUE 2 – Parcours des nouveaux entrants en L1 en 2004 durant trois ans



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

ont quitté l'université. Ces départs ont été plus fréquents parmi les redoublants en L1 que pour ceux qui étaient déjà en L2. Mais, comme pour les étudiants qui quittent l'université après le L1, ceux qui ne poursuivent pas une formation universitaire après la deuxième année n'abandonnent pas nécessairement leurs études supérieures. Certains s'orientent vers d'autres cursus. Ainsi, les formations d'ingénieurs, intégrées à un niveau bac + 2, sont choisies par une petite partie de ces sortants, provenant plus particulièrement de quelques universités¹. Cela diminue alors les taux de réussite en licence.

Trois inscrits en L1 sur dix obtiennent une licence en trois ans

Au bout de la troisième année de cursus licence, 28,8 % des inscrits en L1 en 2004 ont obtenu leur diplôme. Il s'agit presque exclusivement d'une licence générale, très peu d'étudiants parvenus en L3 (0,9 %) se sont orientés vers une licence professionnelle.

La scolarité antérieure des étudiants influe sur leurs chances de réussite : 36,0 % des bacheliers généraux sont diplômés en trois ans, dont 42,1 % de ceux qui ont obtenu le baccalauréat « à l'heure » ou « en avance » (tableau 3). La part des diplômés parmi les bacheliers économiques et scientifiques est la plus forte (37,2 % et 36,8 %), tout particulièrement quand ils ont obtenu leur baccalauréat à 18 ans ou avant (43,5 % et 42,1 %). Les chances de succès des bacheliers technologiques sont plus minces (7,4 %), de même que celles des bacheliers professionnels (2,5 %), quel que soit l'âge d'obtention du baccalauréat. Seulement 18,6 % des étudiants qui ont bénéficié d'une dispense du baccalauréat pour s'inscrire à l'université (5,9 % de la population initiale) obtiennent la licence au bout de trois ans.

1. La part des sortants du système universitaire après deux ans de cursus licence varie en fonction des établissements. Elle est importante pour l'université Paris 6 (22,4 % contre 13,0 % au niveau national) et la proportion des sortants de cet établissement qui intègrent une école d'ingénieurs est la plus importante de l'ensemble des universités concernées. La réussite en licence est donc affectée par ces départs vers des formations plus attractives.

TABLEAU 3 – Part des diplômés parmi les inscrits en L1 en 2004, par série et âge d'obtention du baccalauréat (en %)

Série du baccalauréat	« À l'heure » ou « en avance »	En retard d'un an	Plus d'un an de retard	Ensemble
Littéraire	40,1	22,2	14,8	33,5
Économique	43,5	27,2	16,4	37,2
Scientifique	42,1	26,3	16,3	36,8
Baccalauréat général	42,1	25,4	15,9	36,0
Techno STT	8,7	6,4	4,1	6,3
Autres bacs technologiques	13,7	9,3	5,8	9,7
Baccalauréat technologique	10,6	7,3	4,6	7,4
Baccalauréat professionnel	4,0	2,3	2,1	2,5
Ensemble des bacheliers	38,7	19,3	9,4	29,4
Non-bacheliers				18,6
Ensemble des étudiants	38,7	19,3	9,4	28,8

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Lecture : 33,5 % des étudiants qui ont obtenu un baccalauréat littéraire obtiennent leur licence. Parmi les bacheliers littéraires « à l'heure ou en avance », 40,1 % sont licenciés en trois ans. 22,2 % de ceux qui l'ont obtenu avec un an de retard sont licenciés en trois ans et 14,8 % des bacheliers dont le baccalauréat est plus ancien sont également licenciés en trois ans.

TABLEAU 4 – Part des diplômés parmi les inscrits en L1 en 2004, selon le sexe et la série du baccalauréat (en %)

Série du baccalauréat	Hommes	Femmes	Total
Littéraire	25,9	35,2	33,5
Économique	28,0	42,2	37,2
Scientifique	29,0	45,3	36,8
Baccalauréat général	28,2	40,4	36,0
Techno STT	4,9	7,2	6,3
Autres bacs technologiques	7,1	11,8	9,7
Baccalauréat technologique	5,7	8,6	7,4
Baccalauréat professionnel	3,0	2,2	2,5
Ensemble des bacheliers	22,4	33,6	29,4
Non-bacheliers	14,9	21,6	18,6
Ensemble des étudiants	21,9	33,0	28,8

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Les femmes réussissent mieux que leurs homologues masculins : 33,0 % des étudiantes obtiennent la licence en trois ans contre 21,9 % des étudiants. La part des titulaires d'une licence parmi les bacheliers scientifiques est nettement plus forte que celle des bacheliers de cette même série (45,3 % contre 29,0 %), alors qu'elles sont moins nombreuses parmi les inscrits. Seules les femmes titulaires d'un baccalauréat professionnel obtiennent des résultats plus faibles que les hommes (2,2 % contre 3,0 %) (tableau 4).

La réussite en licence varie aussi en fonction de la discipline dans laquelle les étudiants se sont inscrits en L1 : 30,6 % des entrants en langues, lettres-sciences du langage-arts et sciences humaines sont diplômés en trois ans contre 28,6 % en sciences et STAPS, et 26,0 % en droit, sciences économiques et AES, quelle que soit la discipline dans laquelle ils sont diplômés.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » a été mise en œuvre, en s'appuyant sur une régression logistique,

pour mesurer l'effet relatif des différentes caractéristiques des inscrits en L1 sur la probabilité d'être diplômé en licence trois ans plus tard. L'analyse montre que la série du baccalauréat et l'âge auquel ce diplôme a été obtenu jouent un rôle déterminant sur les chances de succès en licence.

Les autres critères (sexe, groupe disciplinaire choisi lors de l'inscription, ancienneté d'acquisition du baccalauréat, origine sociale des étudiants) ont également un effet, mais de moindre importance.

Trois approches complémentaires pour appréhender la réussite par établissement

La réussite par établissement est difficile à appréhender compte tenu de la diversité des situations des étudiants les deux années qui suivent leur première inscription en L1, en particulier en raison du nombre important des départs de l'université et des changements d'établissement : 17,2 %

des étudiants présents à l'université trois ans après leur inscription ont changé d'établissement. La réussite par établissement est donc abordée sous trois angles différents (tableau 5).

Dans une première méthode, la réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Le premier établissement fréquenté a, en effet, une grande importance pour la poursuite des inscrits et les choix de cursus effectués. C'est à l'issue de l'année de L1 que les redoublements sont les plus nombreux (24,6 %), de même que les départs de l'université (27,8 %).

Dans le cadre de cette première méthode, la réussite varie entre 40,7 % (université de Poitiers) et 8,7 % (université de Nouvelle-Calédonie).

Les établissements se distinguent par des populations d'inscrits en L1 dont les caractéristiques sociodémographiques, l'origine scolaire et les choix d'inscription en L1 diffèrent.

Or, ces caractéristiques influent sur la réussite. Il est donc utile de calculer la réussite simulée de chaque établissement. À chaque catégorie d'étudiants ayant ses propres caractéristiques (sociodémographiques, parcours scolaire et universitaire) inscrits dans une université est affectée la réussite nationale de cette même catégorie d'étudiants. En prenant en compte le poids respectif de chacune de ces catégories d'inscrits dans l'établissement et leur résultat national, on détermine le taux simulé de l'université.

L'écart entre la réussite réelle et simulée d'un établissement est la valeur ajoutée. Au niveau national, par construction, l'écart entre la réussite réelle et simulée est nul.

La valeur ajoutée permet donc de situer un établissement par rapport à la moyenne nationale en neutralisant les effets de structure de la population des étudiants. Dans les établissements où l'écart est positif, comme le CUFR Nord-Est-Midi-Pyrénées (+13,4 points) ou l'université de Limoges (+ 9,8 points), la réussite des différentes catégories d'étudiants est supérieure à la réussite nationale de ces mêmes catégories d'étudiants. Pour les établissements où l'écart est négatif, comme

TABLEAU 5 – Part des diplômés à la licence en trois ans parmi les inscrits en L1 en 2004, par établissement, selon trois méthodes

Établissement	Méthode 1			Méthode 2			Méthode 3		
	Réussite (en %)	Taux simulé (en %)	Valeur ajoutée (en points)	Réussite (en %)	Taux simulé (en %)	Valeur ajoutée (en points)	Réussite (en %)	Taux simulé (en %)	Valeur ajoutée (en points)
CUFR Nord-Est-Midi-Pyrénées	37,7	24,3	13,4	81,7	81,7	0,0	50,1	34,5	15,6
Université Aix-Marseille 1	26,9	32,1	- 5,2	84,7	84,5	0,2	42,7	47,6	- 4,9
Université Aix-Marseille 2	32,0	27,2	4,8	86,5	84,1	2,5	46,2	38,5	7,7
Université Aix-Marseille 3	32,1	27,6	4,4	89,9	86,8	3,1	45,5	39,0	6,5
Université Amiens	33,5	30,1	3,4	89,1	84,6	4,6	44,3	42,9	1,4
Université Angers	40,6	33,7	7,0	92,8	85,2	7,5	56,6	47,1	9,5
Université Antilles-Guyane	13,5	22,8	- 9,3	71,4	83,6	- 12,3	19,9	34,3	- 14,5
Université Artois	29,7	29,2	0,5	85,3	85,5	- 0,2	43,2	43,4	- 0,2
Université Avignon	31,2	28,3	2,9	88,8	85,0	3,8	45,5	41,7	3,8
Université Besançon	33,3	27,4	6,0	86,5	83,9	2,6	44,8	39,9	4,9
Université Bordeaux 1	34,2	31,4	2,8	91,1	81,8	9,3	45,9	41,5	4,4
Université Bordeaux 2	39,4	33,7	5,7	80,4	83,9	- 3,5	54,3	47,2	7,1
Université Bordeaux 3	28,7	32,0	- 3,3	84,1	85,0	- 0,9	43,5	47,9	- 4,4
Université Bordeaux 4	28,9	28,7	0,1	87,5	87,6	- 0,1	42,3	40,4	2,0
Université Brest	38,4	32,0	6,5	85,0	84,2	0,8	51,5	44,9	6,6
Université Bretagne Sud	33,0	30,1	2,9	90,1	85,1	5,0	47,9	44,6	3,3
Université Caen	29,1	30,7	- 1,6	86,6	84,9	1,7	39,6	44,1	- 4,5
Université Cergy-Pontoise	29,1	30,8	- 1,7	83,0	84,8	- 1,8	40,2	43,0	- 2,8
Université Chambéry	38,3	32,4	5,9	89,9	85,9	4,0	53,0	45,9	7,2
Université Clermont-Ferrand 1	30,8	28,1	2,7	88,6	86,2	2,4	42,7	39,0	3,7
Université Clermont-Ferrand 2	31,4	33,0	- 1,6	77,7	84,8	- 7,0	42,8	47,4	- 4,6
Université Corse	34,8	28,7	6,1	89,2	83,3	6,0	46,7	41,6	5,1
Université Dijon	34,9	31,8	3,1	84,9	84,4	0,4	46,1	44,4	1,6
Université Évreux-Val-d'Essonne	32,0	23,4	8,6	89,7	83,0	6,7	46,8	36,5	10,3
Université Grenoble 1	33,9	30,8	3,1	89,0	82,3	6,7	46,0	42,0	4,0
Université Grenoble 2	26,1	29,3	- 3,1	84,5	85,7	- 1,2	40,3	43,0	- 2,7
Université Grenoble 3	32,2	34,6	- 2,4	83,3	85,5	- 2,2	50,8	50,7	0,1
Université La Réunion	15,7	25,2	- 9,5	78,9	84,7	- 5,8	24,2	37,6	- 13,3
Université La Rochelle	37,8	30,8	7,0	91,3	85,1	6,1	55,1	44,3	10,7
Université Le Havre	27,7	27,7	0,0	91,3	84,5	6,8	40,9	39,1	1,7
Université Le Mans	35,0	32,4	2,6	86,4	84,3	2,1	48,7	45,2	3,4
Université Lille 1	27,0	31,6	- 4,7	78,6	83,3	- 4,7	35,9	41,4	- 5,4
Université Lille 2	29,0	31,0	- 1,9	88,3	87,2	1,2	40,8	41,9	- 1,1
Université Lille 3	25,9	29,4	- 3,5	87,9	85,5	2,4	40,6	44,1	- 3,6
Université Limoges	39,5	29,6	9,8	87,6	84,9	2,7	51,3	42,8	8,5
Université Littoral	35,7	29,8	5,8	89,6	84,5	5,2	48,9	41,7	7,2
Université Lyon 1	24,0	30,2	- 6,2	75,2	81,2	- 6,0	33,4	39,8	- 6,4
Université Lyon 2	40,6	32,3	8,3	87,2	85,4	1,9	59,5	47,2	12,3
Université Lyon 3	29,3	32,8	- 3,5	87,6	87,0	0,6	41,6	45,1	- 3,4
Université Marne-la-Vallée	29,3	29,8	- 0,5	86,3	83,7	2,6	46,4	43,8	2,5
Université Metz	33,4	27,9	5,4	88,0	83,4	4,6	45,8	41,1	4,7
Université Montpellier 1	21,4	26,2	- 4,8	81,3	85,1	- 3,8	30,6	37,5	- 6,9
Université Montpellier 2	28,5	29,7	- 1,2	83,1	81,8	1,4	39,4	40,3	- 0,8
Université Montpellier 3	33,5	31,0	2,5	81,5	83,5	- 1,9	47,4	45,5	1,9
Université Mulhouse	33,2	26,6	6,5	89,4	85,0	4,4	48,6	39,4	9,2
Université Nancy 1	35,3	30,5	4,8	85,6	82,7	2,9	46,6	41,3	5,3
Université Nancy 2	31,0	30,8	0,1	92,4	86,5	5,9	42,7	45,0	- 2,4
Université Nantes	32,3	32,3	0,0	85,4	85,2	0,2	44,7	46,4	- 1,7
Université Nice	25,9	28,2	- 2,3	87,5	84,1	3,5	40,7	40,8	- 0,2
Université Nîmes	30,8	28,0	2,8	89,7	84,4	5,3	47,6	40,8	6,8
Université Nouvelle-Calédonie	8,7	22,9	- 14,2	65,1	82,9	- 17,8	13,5	34,8	- 21,4
Université Orléans	34,7	30,2	4,5	87,3	84,7	2,7	48,4	42,8	5,7
Université Paris 1	26,0	30,6	- 4,6	81,2	84,7	- 3,5	39,9	43,8	- 3,9
Université Paris 2	28,6	34,0	- 5,4	91,8	88,8	3,0	39,0	44,1	- 5,2
Université Paris 3	32,4	32,8	- 0,5	82,2	84,4	- 2,3	48,9	48,1	0,8
Université Paris 4	28,4	33,1	- 4,7	74,1	84,8	- 10,7	46,0	50,3	- 4,4
Université Paris 5	29,3	27,4	1,9	77,9	83,2	- 5,3	40,7	39,7	1,0
Université Paris 6	12,5	30,3	- 17,8	60,6	79,3	- 18,8	18,3	39,2	- 20,9
Université Paris 7	30,6	30,6	0,0	82,7	83,4	- 0,7	44,9	43,7	1,1
Université Paris 8	14,8	20,1	- 5,3	57,4	78,2	- 20,8	25,7	33,8	- 8,1
Université Paris 10	29,1	28,9	0,2	81,7	85,4	- 3,7	40,8	43,3	- 2,4
Université Paris 11	29,9	30,6	- 0,7	83,7	83,4	0,3	41,1	40,7	0,4
Université Paris 12	25,4	26,1	- 0,8	86,9	83,3	3,7	38,6	37,6	1,0
Université Paris 13	22,6	21,1	1,5	82,3	82,3	0,1	33,7	32,4	1,3
Université Pau	36,1	30,8	5,4	90,8	85,4	5,4	51,4	44,2	7,3
Université Perpignan	32,5	28,1	4,4	86,8	85,1	1,7	46,5	40,5	6,0
Université Poitiers	40,7	31,7	9,0	84,9	84,6	0,3	50,8	44,5	6,3
Université Polynésie française	13,3	21,6	- 8,3	74,5	83,4	- 8,8	19,2	34,0	- 14,8
Université Reims	24,3	28,0	- 3,7	85,7	85,6	0,0	35,9	41,3	- 5,4
Université Rennes 1	32,1	33,2	- 1,2	91,2	86,3	5,0	44,2	44,2	0,0

TABLEAU 5 [suite]

Établissement	Méthode 1			Méthode 2			Méthode 3		
	Réussite (en %)	Taux simulé (en %)	Valeur ajoutée (en points)	Réussite (en %)	Taux simulé (en %)	Valeur ajoutée (en points)	Réussite (en %)	Taux simulé (en %)	Valeur ajoutée (en points)
Université Rennes 2	33,2	31,7	1,5	84,7	84,7	0,0	49,4	47,1	2,3
Université Rouen	28,0	27,9	0,2	84,9	84,5	0,4	39,4	40,7	- 1,3
Université Saint-Etienne	34,7	29,8	4,9	87,3	85,5	1,8	49,0	43,8	5,2
Université Strasbourg 1	30,1	31,4	- 1,3	78,9	82,1	- 3,2	44,5	43,1	1,4
Université Strasbourg 2	28,1	29,5	- 1,4	87,2	84,0	3,2	43,7	44,4	- 0,7
Université Strasbourg 3	23,5	29,6	- 6,0	82,8	86,6	- 3,8	35,3	40,9	- 5,6
Université Toulon	25,5	27,5	- 2,0	88,0	85,0	3,0	37,9	39,5	- 1,6
Université Toulouse 1	33,0	29,0	4,1	79,1	86,9	- 7,8	47,2	41,0	6,2
Université Toulouse 2	23,7	30,1	- 6,4	82,8	84,7	- 1,8	37,3	46,2	- 8,9
Université Toulouse 3	24,6	31,0	- 6,4	77,0	82,2	- 5,2	35,0	41,7	- 6,7
Université Tours	36,9	32,2	4,7	93,3	85,9	7,4	51,7	46,0	5,8
Université Valenciennes	26,2	29,4	- 3,1	83,4	83,8	- 0,3	36,2	40,9	- 4,7
Université Versailles-St-Quentin	32,8	29,4	3,3	85,2	84,1	1,1	47,1	41,5	5,5

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

l'université Paris 6 (- 17,8 points) ou l'université de Nouvelle-Calédonie (- 14,2 points), la réussite en licence des étudiants est moins forte qu'au niveau national, à caractéristiques identiques.

Une seconde méthode consiste à examiner la réussite des étudiants parvenus en troisième année de licence (L3). Elle met l'accent sur l'établissement fréquenté durant la dernière année du cursus licence par les étudiants qui ont franchi les deux premières années avec succès, quel que soit leur établissement d'origine. La réussite varie selon les établissements entre 93,3 % (université de Tours) à 57,4 % (université de Paris 8). La valeur ajoutée s'échelonne entre + 9,3 points (université Bordeaux 1) et - 20,8 points (université Paris 8).

Enfin une troisième approche privilégie le parcours des étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence dans le même établissement. La réussite varie de 59,5 % (université Lyon 2) à 13,5 % (université

de Nouvelle-Calédonie). La valeur ajoutée est comprise entre + 15,6 points (CUFR Nord-Est-Midi-Pyrénées) et - 21,4 points (université de Nouvelle-Calédonie).

Chacune de ces méthodes fournit une approche complémentaire de la réussite par établissement, avec des résultats très différents, tant en ce qui concerne la réussite observée que la valeur ajoutée. Ainsi, parmi les dix établissements dont la réussite est la plus forte dans le cadre de la première méthode, trois figurent aussi parmi les dix dont les résultats sont les plus élevés avec la deuxième méthode, et huit avec la troisième méthode.

La valeur ajoutée varie également et peut être positive ou négative pour un même établissement en fonction de la méthode utilisée (université Toulouse 1 : + 4,1 points pour la première méthode, - 7,8 points pour la deuxième et + 6,2 points pour la troisième). L'amplitude des écarts entre les valeurs extrêmes de la valeur ajoutée est la plus importante dans la troisième méthode, où la réussite est calculée à partir des étudiants qui sont restés trois années dans le même établissement (37 points) et la moins forte dans la deuxième méthode, qui prend en compte la réussite des étudiants parvenus en troisième année de licence (30,1 points). Par ailleurs, c'est dans le cadre de cette deuxième méthode que le nombre d'établissements ayant une valeur ajoutée positive ou nulle est le plus important (53 sur 83). Pour les deux autres méthodes, le nombre d'établissements à valeur ajoutée positive est similaire (46 et 48).

Danielle Prouteau,
MESR-DGESIP-DGRI,
Service d'information
et études statistiques (SIES)

Pour en savoir plus

« L'accès à la licence des bacheliers 2002 » *Note d'Information* 08.24, MEN-DEPP, juillet 2008.

« Que sont devenus les bacheliers 2002 trois ans après l'obtention du bac ? », *Note d'Information* 06.29, MEN-DEPP, décembre 2006.

« La réussite en licence : des disparités importantes » *Note d'Information* 05.08, MEN-DEPP, mars 2005.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Source et définitions

Les données utilisées pour mener cette étude proviennent du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). Sont pris en compte les étudiants inscrits en première année de licence LMD (L1) ou de DEUG à la rentrée universitaire 2003 dans les établissements recensés par le système SISE en 2003 (82 universités, 2 CUFR, 3 Instituts nationaux polytechniques (INP), 3 universités de technologie, 4 établissements spécifiques à l'agglomération parisienne et l'École du paysage de Blois).

L'étude du parcours et de la réussite est faite à partir d'une approche longitudinale.

Une cohorte d'étudiants inscrits pour la première fois en L1 ou DEUG est suivie pendant trois années consécutives. Les étudiants inscrits à la fois en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et à l'université ne sont pas pris en compte dans la cohorte.

Les données portent sur les inscriptions administratives recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les formations dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens.

La réussite nationale en trois ans rapporte le nombre d'admis à la licence à la session 2007 au nombre d'inscrits en licence à la rentrée 2004.

La réussite par établissement, déclinée selon trois méthodes, rapporte le nombre de diplômés au nombre d'inscrits en fonction du champ pris en compte :

- méthode 1 : inscrits en L1 à l'exception des étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement (3,7 % de l'ensemble de la population), rapportés aux diplômés ;
- méthode 2 : inscrits en L3 rapportés aux diplômés ;
- méthode 3 : inscrits en L1 qui sont restés trois années consécutives dans le même établissement ou qui ont quitté l'université au cours de cette période, rapportés aux diplômés.

La réussite simulée correspond à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories, définies par :

- le sexe
- l'origine socioprofessionnelle des étudiants (regroupée en quatre postes) ;
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat) ;
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (bacheliers généraux et technologiques : 18 ans ou avant, bacheliers professionnels : 19 ans), « en retard d'un an » (19 ans ou 20 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans ou après 20 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat (en 2004, 2003, avant 2003) ;
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (droit-sciences économiques-AES, lettres-sciences humaines-langues, sciences- STAPS).

Cette méthode permet donc de prendre en compte des effets de structure des populations étudiantes dans les résultats des universités.

Les taux simulés correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères. Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini ici, on ne saurait prétendre rendre compte complètement des différences entre établissements en ce qui concerne la réussite à la licence.

L'écart entre les taux de réussite réel et simulé, ou valeur ajoutée, permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.